



NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTALE : VILLE :

DATE DE NAISSANCE : / /

TÉLÉPHONE : EMAIL :

FORMULE CHOISIE :

AGE	TARIF LICENCE INCLUSE	PÉRIODE ET DESCRIPTIF
MINI kids (5-7 ANS)	100€ / 2 mois + 23€ de licence annuelle	<input type="checkbox"/> Du 25 mai au 25 juillet 2020 <input type="checkbox"/> Du 1 aout au 3 octobre 2020 Séance d'1H30, chaque samedi de 14H15 à 15H45
8-10 ANS	290 € à l'année licence incluse	<input type="checkbox"/> Du 25 avril au 31 Octobre 2020 Séance d'1H30, chaque samedi de 11H30 à 13H00
10-14 ANS	290 € à l'année licence incluse	<input type="checkbox"/> Du 25 avril au 31 Octobre 2020 Séance de 2H, chaque samedi de 9H30 à 11H30
ETUDIANTS (15- 17ANS)	290 € à l'année licence incluse	<input type="checkbox"/> Du 25 avril au 31 Octobre 2020 Séance de 2H, chaque samedi de 14H30 à 16H30
ADULTES	290 € à l'année licence incluse	<input type="checkbox"/> Du 25 avril au 31 Octobre 2020 Séance de 2H, chaque dimanche de 10H30 à 12H30
COMPETITION (Groupe A et B)	290 € à l'année licence incluse	<input type="checkbox"/> Du 28 Mars au 31 Octobre 2020 Deux séances de 2h/semaine. Le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 9h à 11h. Vacances scolaires de 9h à 11h.
STAND UP	135 € à l'année licence incluse	Toute l'année selon les conditions.

- Un certificat médical sera demandé pour la licence. S'il a été fourni en 2019, le questionnaire FFS à compléter suffit.

Association Loi 1901 Fondée le 28 Juillet 1968
20, Boulevard de la plage – 33680 LACANAU-OCEAN - tel : 05 56 26 38 84
Agrément Ministériel N° 33S164 du 25 Juillet 1979 - Affilié à la Fédération Française de Surf N° S0333015
Siret : 35131097400024 – NACE 9312 Z
Internet : <http://www.lacanausurfclub.com> Email : contact@lacanausurfclub.com





INCLUS DANS LE TARIF : Cours encadrés + accès aux locaux + licence fédérale 2020.
En cas de conditions météo difficiles, les cours seront maintenus et remplacés par des activités physiques de substitution ou des jeux, en relation avec la pratique du surf.

MISE À DISPOSITION DE PLANCHES :

- Avec engagement :**
(En cas de casse partielle ou totale, en dehors de cours encadrés, les frais de réparations seront à votre charge, chèque de caution de 200 € non encaissé)

- Sans assurance, tarifs de location licenciés** (8€ /2h planche et combinaison).

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM :
PRENOM :
TELEPHONE : PORTABLE :.....
.....
LIEN DE PARENTÉE :

PROBLÈMES MEDICAUX SPÉCIFIQUES À SIGNALER

.....
.....

Autorisation Photo/Vidéo Je soussigné(e) : Mr / Mme
autorise le Lacanau Surf Club à photographier et filmer mon enfant ou moi-même et donne l'autorisation au Club d'utiliser ces photos et vidéos pour tout outil de communication ainsi que pour le site internet.

Autorisation Sortie Je soussigné(e) : Mr / Mme.....
[indiquez les Nom, Prénom de votre enfant].....
adhérent au Lacanau surf club autorise à participer aux sorties organisées par le club durant la saison 2020.

Engagements

- Je garantie posséder un certificat médical de non contre-indication à la pratique du surf, daté de moins d'un an.
- Je garantie avoir pris connaissance la charte d'engagement au projet du LSC et je les accepte.

FAIT À :

SIGNATURE :

Association Loi 1901 Fondée le 28 Juillet 1968
20, Boulevard de la plage – 33680 LACANAU-OCEAN - tel : 05 56 26 38 84
Agrément Ministériel N° 33S164 du 25 Juillet 1979 - Affilié à la Fédération Française de Surf N° S0333015
Siret : 35131097400024 – NACE 9312 Z
Internet : <http://www.lacanausurfclub.com> Email : contact@lacanausurfclub.com





PRÊT DU MATÉRIEL

PRÊT DU MATÉRIEL EN DEHORS DES ENTRAÎNEMENTS :

L'inscription au registre de prêt du matériel est obligatoire. Le prêt est à ramener le jour même, il se fait sous réserve de disponibilité du stock "club" uniquement. Un chèque de caution de 200€ sera à annexer au dossier pour bénéficier du prêt de matériel. Vous trouverez, dans le bulletin d'inscription, la procédure du prêt du matériel.

1) Pourront emprunter du matériel au Club, tous les adhérents de la Formule Club Compétition et Loisir, après avoir déposé à l'accueil, un chèque de caution de 200 €.

Le chèque sera rendu au surfeur à la fin de sa saison sportive.

2) Le surfeur devra demander à l'accueil pour le « prêt du matériel ».

3) Il devra laisser à l'accueil sa carte d'identité qu'il récupèrera une fois le matériel rendu, nettoyé et rangé comme il l'a trouvé.

- Combinaisons retournées, rincées, posées sur un cintre dans le local « combinaisons ».
- Désabler les planches et les ranger en quinconce, dérives en l'air, dans le local planche.
- Après avoir noté le retour du matériel dans le cahier.

4) Le surfeur ne pourra pas se servir seul, c'est une personne de l'accueil ou un moniteur qui lui donnera ce dont il a besoin : le matériel sera vérifié par le surfer et par le staff au départ et au retour.

Attention : en cas de casse, les réparations sont à la charge des utilisateurs.

5) Le matériel emprunté est à rendre le jour même.

ATTENTION :

Le surfeur qui n'aura pas suivi la procédure sera averti une première fois.

La deuxième fois, il n'aura plus accès au matériel en dehors des cours.

Si le matériel est rendu défectueux (planche cassée, abîmée...), le chèque de caution sera encaissé, au prorata, en fonction du montant des réparations.

Association Loi 1901 Fondée le 28 Juillet 1968
20, Boulevard de la plage – 33680 LACANAU-OCEAN - tel : 05 56 26 38 84
Agrément Ministériel N° 33S164 du 25 Juillet 1979 - Affilié à la Fédération Française de Surf N° S0333015
Siret : 35131097400024 – NACE 9312 Z
Internet : <http://www.lacanausurfclub.com> Email : contact@lacanausurfclub.com

SCHÉMA PÉDAGOGIQUE

